



# COMMUNE DE VERT-EN-DROUAIS

☎ 02 37 82 91 01 - Fax 02 37 82 83 75

Mail : [mairie@vert-en-drouais.fr](mailto:mairie@vert-en-drouais.fr)

Site Internet : [www.vert-en-drouais.fr](http://www.vert-en-drouais.fr)

**Arrêté n° 2024/026**

## Arrêté municipal d'occupation du domaine public

### Rue Charles Waddington

#### Le Maire de Vert-en-Drouais

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L2213-1 et du 2° de l'article L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le code pénal, notamment l'article R 417-10 ;

VU la demande du Département de l'Eure-et-Loir, représenté par Monsieur LE DORVEN Christophe demeurant à Mainvilliers (28300), 3 rue Philarète Chasles, sollicitant une autorisation de pose de panneaux DV et police jalonnement véloroute V300 ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la sécurité des usagers de la route et aussi de faciliter le bon déroulement des travaux ;

#### ARRETE :

**Article 1 :** Le Département de l'Eure-et-Loir, représenté par Monsieur LE DORVEN Christophe, a l'autorisation d'intervenir dans la rue Charles Waddington à Vert-en-Drouais afin d'accorder la pose de panneaux DV et police de jalonnement véloroute V300.

**Article 2 :** Les travaux débuteront le vendredi 15 novembre 2024 pour une durée indéterminée.

**Article 3 :** Le Département d'Eure-et-Loir effectuera la signalisation réglementaire qui devra être mise en place par le demandeur.

**Article 4 :** Le présent arrêté sera affiché sur place toute la durée des travaux.

**Article 5 :** La secrétaire générale de mairie, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Vert-en-Drouais, le 12 novembre 2024

Le Maire,

Evelyne DELAPLACE

E. DELAPLACE

